



Organisation

- des services de l'Etat en département et région,
- de la DREAL

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Réorganisation territoriale de l'État

L'articulation entre les deux niveaux territoriaux : une relation dynamique au cœur de la nouvelle organisation

Administration territoriale de l'État = niveau régional et niveau départemental.

Rôle différent, interdépendance et appui mutuel pour la mise en œuvre des politiques ministérielles

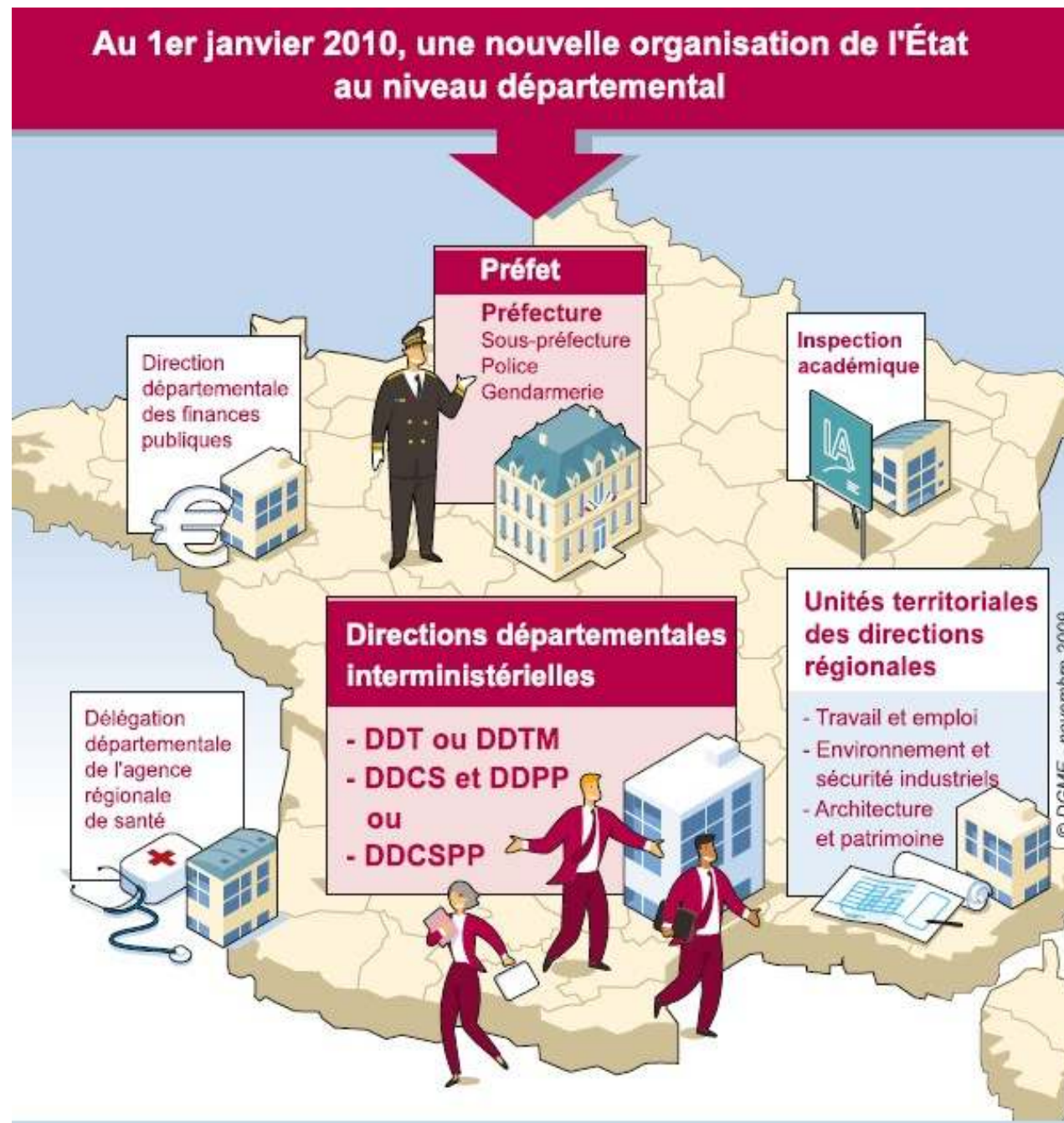
Niveau régional : lien entre les ministères, les stratégies nationales, et l'administration départementale :

- définition des modalités d'application des directives nationales,
- animation des réseaux de compétences,
- répartition des moyens alloués par les ministères.

Ce travail s'effectue sous l'autorité du préfet de région.

Niveau départemental : échelon de contact avec les usagers et de mise en œuvre des politiques publiques, sous l'autorité des préfets de département

Les nouvelles DDI



Les nouvelles DDTM

La direction départementale des territoires et de la mer met en œuvre les politiques publiques d'aménagement et de développement durable des territoires et de la mer



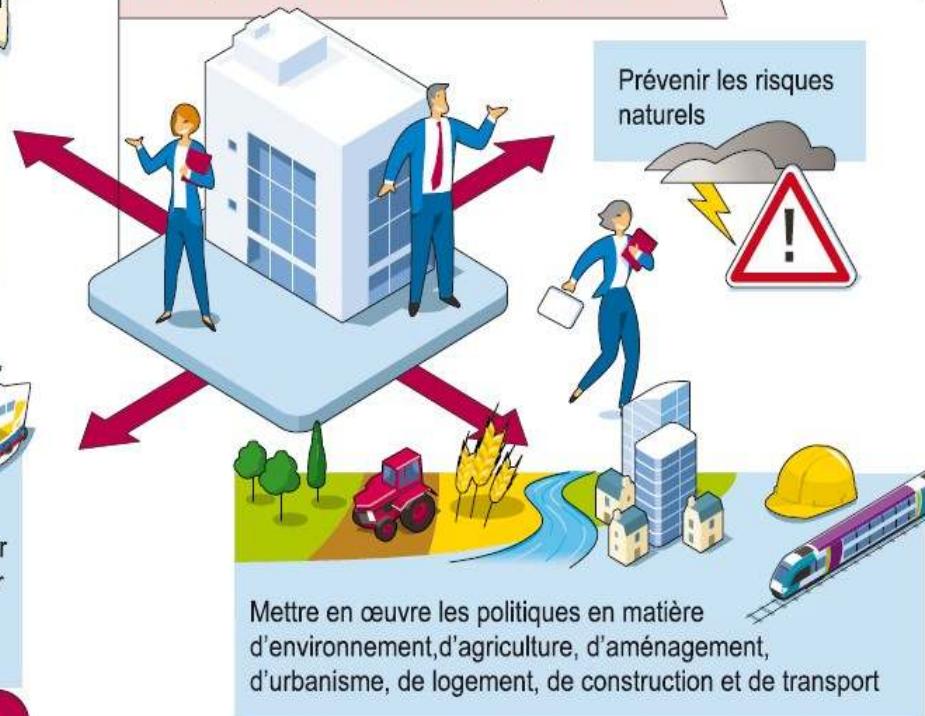
Promouvoir le développement durable. Connaître et veiller à l'équilibre des territoires urbains et ruraux



Mettre en œuvre la politique de la mer et du littoral. Assurer la gestion des gens de mer

La DDTM regroupe

- l'essentiel de la DDE
- la DDAF
- les affaires maritimes (DDAM ou DIDAM)
- une partie des services de la préfecture



Bénéfices

- accès simplifié aux services de l'État
- regroupement de l'expertise technique de l'État
- approche cohérente des besoins de la population

© DGME - novembre 2009

Les nouvelles DDCS

La direction départementale de la cohésion sociale met en œuvre les politiques de l'État en faveur de la cohésion sociale



Lutter contre les exclusions et les discriminations, notamment en matière d'accès au logement



Mener les actions sociales de la politique de la ville

La DDCS regroupe

- la DDJS
- le pôle social de la DDASS
- une partie des services de la préfecture
- une partie de la DDE



Développer le lien social par le soutien à la vie associative, aux pratiques sportives et aux actions en faveur des jeunes



Contrôler la sécurité des pratiques sportives et les accueils de mineurs durant les temps de loisirs

Protéger les populations vulnérables

Bénéfices

- accès simplifié aux services de l'État
- regroupement de l'expertise technique de l'État
- approche cohérente des besoins de la population

© DGME - novembre 2009

Les nouvelles DDPP

La direction départementale de la protection des populations met en œuvre les politiques publiques de protection des populations



Assurer la protection des consommateurs et la régulation des marchés

La DDPP regroupe

- les services vétérinaires
- la concurrence, consommation répression des fraudes

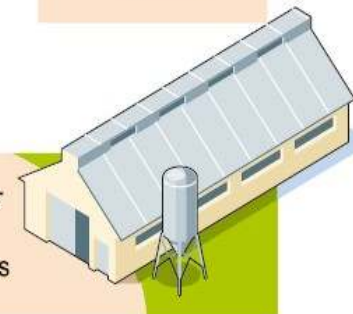


Assurer la santé et la protection des animaux

Assurer la qualité et la sécurité de l'alimentation



Prévenir et contrôler les risques liés aux productions animales



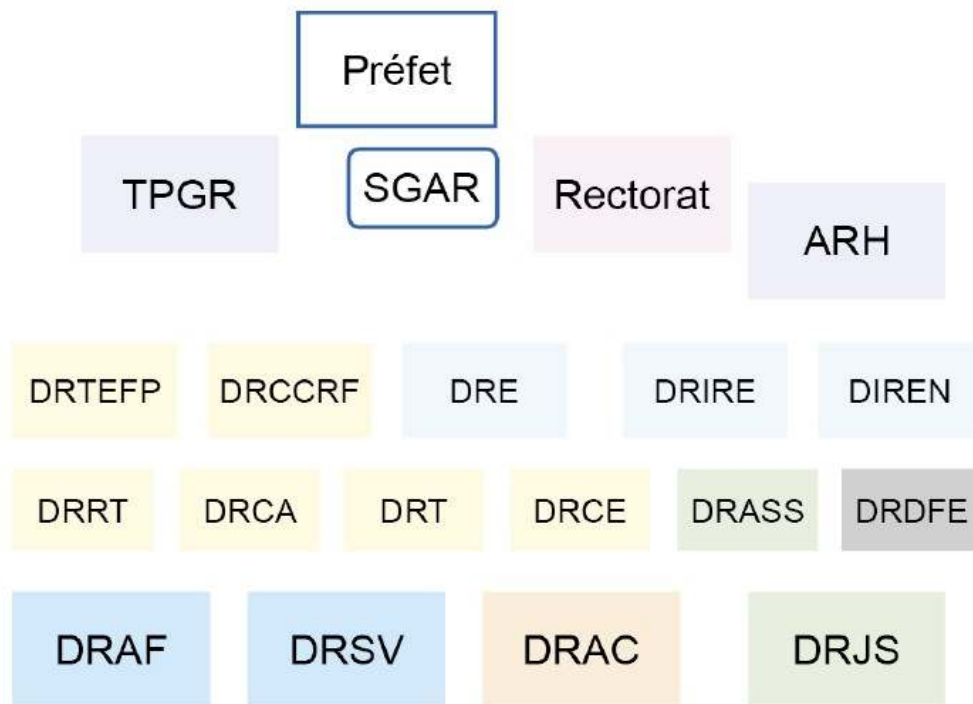
Bénéfices

- accès simplifié aux services de l'État
- regroupement de l'expertise technique de l'État
- approche cohérente des besoins de la population

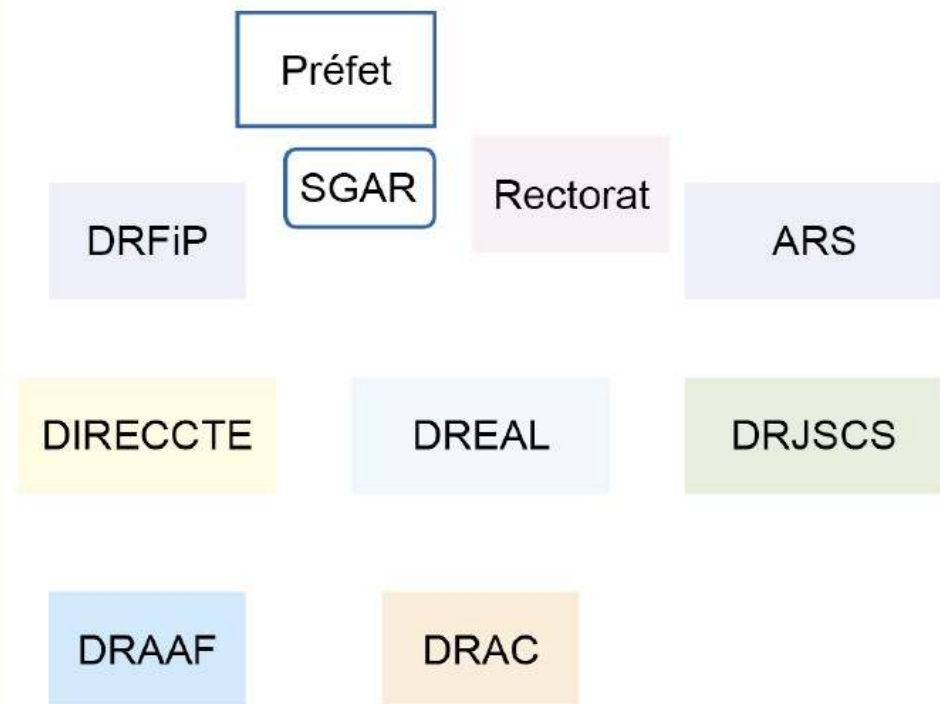
© DGME - novembre 2009

Nouvelle organisation régionale de l'État

AVANT



APRES



La DREAL

Direction régionale de
l'Environnement,
de l'Aménagement et
du Logement



28/02/2009 : décret sur organisation et missions des DREAL

Rappel contexte : réorganisation de l'État (RGPP) et construction du MEEDDM :

- 2009 : création 9 premières DREAL (dont Pays de la Loire)
- janvier 2010 : création 12 DREAL 2ème vague (dont Bretagne)

DREAL = fusion des DIREN, DRE et DRIRE*

Objectif : créer des synergies pour une **approche transversale et une meilleure prise en compte du développement durable** et pour une mise en œuvre volontariste des engagements du Grenelle de l'environnement en région.

* Hors missions développement industriel et métrologie rattachées à la DIRECCTE

Création des Directions InterRégionales de la Mer (DIRM) début 2010.

Siège DIRM nord atlantique manche ouest : Nantes

Missions de la DREAL

Élaborer et mettre en œuvre les politiques de l'État en matière d'**environnement**, de **développement et d'aménagement durables** et ce dans tous les domaines ;

Élaborer et mettre en œuvre les politiques de l'État en matière de **logement** et de **politique foncière** ;

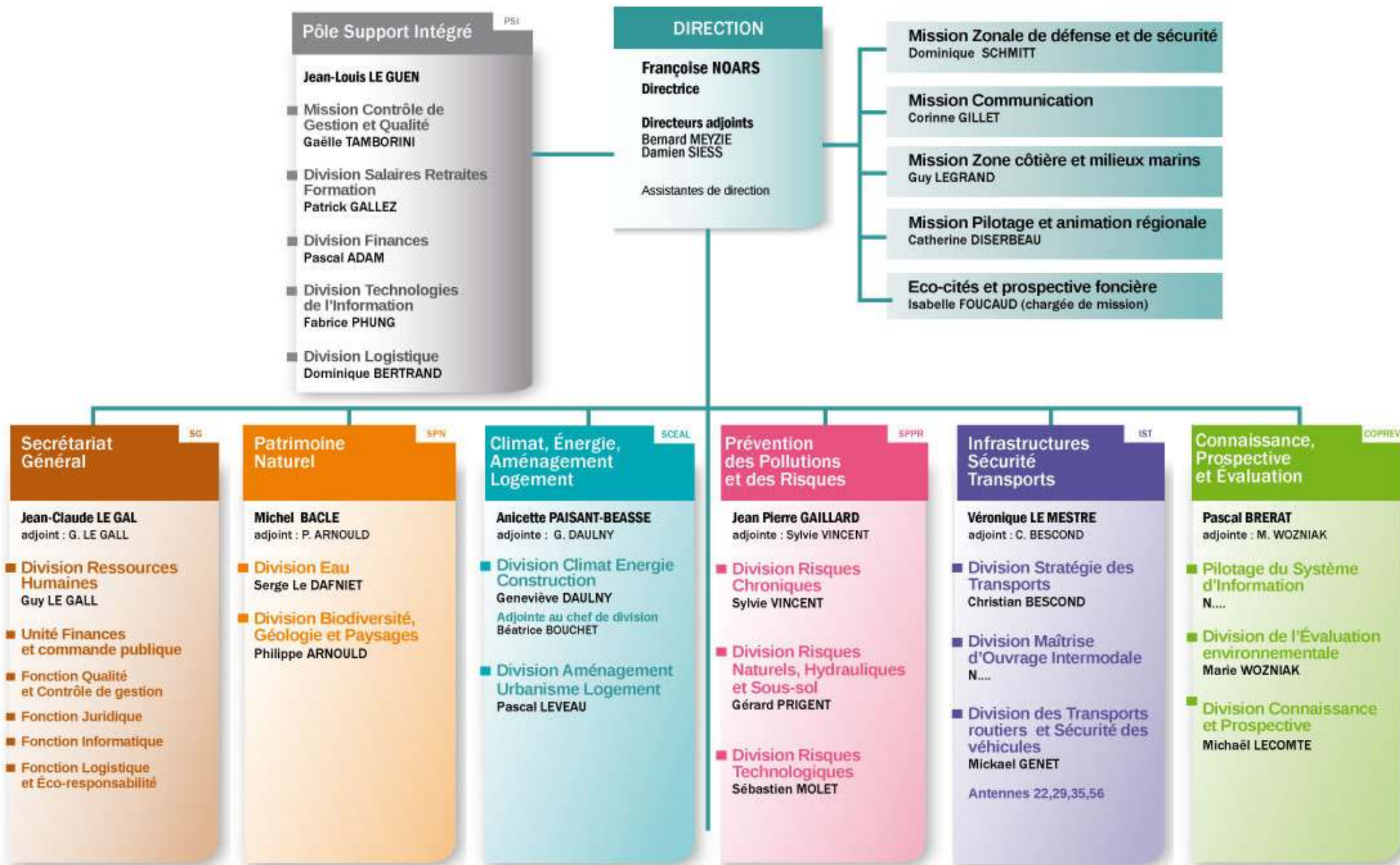
Veiller à l'**intégration des objectifs du développement durable** (plans, programmes, projets)

Promouvoir la **participation des citoyens** ;

Contribuer à l'**information**, à la **formation** et à l'**éducation** des citoyens sur les enjeux du développement durable et à leur sensibilisation aux risques.



Organigramme de la DREAL Bretagne au 1^{er} avril 2010



UNITES TERRITORIALES : 22 : Jean-Pierre DHUMERELLE, 29 : Gilles RIO, 35 : Guy ROUILLÉ, 56 : Yannig GAVEL

